

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail



36970

Vilvoorde: 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

Liège : 61/63 – Rue Grand-Vinâve – 4101 Jemeppe-Sur-Me

2: 04 388 12 94 **3:** 0475/23 87 30

30310	T.V.A. BE 0406.671.312	cibic@skynet.be	CONFIDENTIEL		
		allation électrique dor	mestique BT	/ TRT ex	istante
Nº de rapport	177/14/06/05		mesarque D1	I DI CX	istante
Concerne: 💆 co	ntrôle dans le cadre d'une	vente contrôle périodiquement cultures :	1100 6	1 1	
Date de visite :	o Molby Date d'émiss	sion : 20/16/2017 Réf	férences client :		
		276 bis et dérogations E-11			0.46.41 76.76
Description de l'i	nstallation visitée :				
Tension d'utilisation □3N400 V 43x230	n : 😿 V 🗆 2x230V 🗖 1N400V	Protection générale du brar Nombre de tableaux :	nchement : 30 nombre de cir		naux :
Contrôles par exa	men visuel, tests et me	sures :	not poly the first the	A TOTAL COLUMN	
	Description		En ordre	Pas en ordre	n.a. ou dérog.
Correspondances des schémas à l'installation				K	acrog.
Etat du matériel électrique installé Mesures de protection contre les contacts directs				2	
Mesures de protection contre les contacts directs Mesures de protection contre les contacts indirects et fonctionnement des				X	Company of the
dispositifs à courant différentiel résiduel par leur propre bouton de test Note : différentiel plombé non plombable a nouveau plombé				4	Million
Boucles de défaut & raccordement adéquat des différentiels				K	
Continuité des connexions équipotentielles principales, secondaires et de la continuité du conducteur de protection jusqu'aux appareils			la	X	Line William Aug
Matériel électrique fixe ou à poste fixe					
Matériel électrique mobile branché au moment du contrôle					K
Les sections des circuits répondent à l'A.M. du 27/7/1981 & dérogations Résistance d'isolement générale par rapport à la terre : Δ. Δ. 3 ΜΩ			K		
Résistance de dispersion de la prise de terre : $\frac{1}{2}$				1	
	appareils de mesure : r	reprise dans le dossier équipe	ement individuel o	le l'agent C	IB
				a sacona	THE PERSON
	in halha	us & Vois annes	ee		
	***************************************	sonumanananananananananananananananananana			***********
onclusion :		AND THE		**************	
l L'installation élect ans le délai prescrit	rique est conforme aux pr par la réglementation en	escriptions du R.G.I.E. Le pro vigueur.	ochain contrôle pé	riodique es	t à effectuer
Les résultats du co	me opies mise en comon	aux prescriptions du R.G.I.E. nité au terme de 18 mois d'émettre de conclusion. Un er le dossier.	après signature d	de l'acte de	vente

Nom et visa du demandeur pour réception :

Pour CIB,

Nom et visa de l'inspecteur :

MEREU Giovanni

Contrôle Industriel Belge a.s.b.l.

Organisme de contrôle agréé - Service externe pour les contrôles techniques sur le lieu de travail

Vilvoorde : 277 Mechelsesteenweg - 1800 Vilvoorde Tél : 02 245 46 95 Fax

Tél: 02 245 46 95 Fax: 02 215 12 78

Hainaut : 18B Rue des Pierres - 7020 Maisières

: 61/63 - Rue Grand-Vinâve - 4101 Jemeppe-Sur-Meuse

Tél: 065 34 76 50 Fax: 065 36 15 88 Tél: 04 234 17 00 Fax: 04 234 17 80

CIB

T.V.A. BE 0406.671.312

cibic@skynet.be

ANNEXE(S) AU PV DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE À BASSE TENSION Rapport N : 197/14/10 20/05
La résistance de terre est trop élevée vis-à-vis de la sensibilité du différentiel utilisé. Absence de réseau général de terre. Absence d'équipotentielle aux tuyaux d'eau/gaz. Il y a plusieurs prises de terre séparées. Réaliser l'interconnexion de celles-ci en amont du sectionneur de terre. Des prises munies d'une broche de terre ne sont pas reliées au réseau général de terre aux endroits suivants:
Gertains départs sont dépourvus de repérage aux endroits suivants: Coffret
La valeur d'isolement par rapport à la terre est inférieure au minimum légal aux endroits suivants: from localisé
Un départ est alimenté par des fusibles ou disjoncteurs de calibres différents aux endroits suivants :
Absence d'interrupteur différentiel général de 300 mA max. Absence d'interrupteur différentiel à haute sensibilité (30 mA) alors que les gabarits de sécurité ne sont pas suffisants dans la salle de bain (installation avant 1981). Le gabarit de sécurité (60 cm) n'est pas respecté dans la salle de bain (Aérohor) Milher pref l'estaines boîtes de dérivation sont dépourvues de leur couvercle ou ne sont pas fermées de manière efficace aux endroits suivants:
Il ne peut être fait usage de sucres/raccords lustre pour les connexions aux endroits suivants:
La protection contre les contacts directs n'est pas assurée (présence de pièces nues sous tension) aux endroits suivants: Cote a cote applique solon sur 1306
Le calibre des fusibles ou disjoncteur(s) n'est pas adapté à la section des conducteurs qu'ils protègent aux endroits suivants:
☐ Le type de câble d'alimentation n'est pas autorisé aux endroits suivants :
* Absence sekéma élechique de l'instattation * Absence de sechiemnens de toure * Revois le mode de pose de Cable (section trop faible) * Hurt prise à demeure intendit (chambre jardin) belle interrupteur Prise mon adopté dans la cage d'breaties * prise sur plainte interdit « Reconsiliper perment Générale du coffet et de l'instable tien à prévoir pour CIB
MEREU